# VILLAGEXPO

LES MEMBRES DU CONSEIL DE VILLAGE

DES TRAVAUX DE JARDIN

OCTOBRE 1997

N° 99

Deux jours de soleil pour les 30 ans de Villagexpo durant lesquels petits et grands se sont rassemblés afin de célébrer cet anniversaire. De nombreux participants ont pu revivre au travers de cette exposition et table ronde les mutations et but de ce village. Les différentes animations pour tous ont donné à cette réunion une ambiance de fête.

Encore une fois,

### LE MOT DU PRESIDENT

Merci à tous, organisateurs bénévoles, Club Histoire sans oublier la Municipalité pour leur concours.

A ce jour, concernant le lâcher de ballons, des bons nous sont revenus. Nous vous rappelons que le gagnant sera celui qui aura été le plus loin. Nous avertirons le

gagnant fin décembre.

# RAMONAGE DE CHEMINEES

Déjà l'automne et bientôt l'hiver. Besoin de chauffage. Pour des mesures de sécurité n'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée.

En cas de problème sachez que vos assureurs vous réclameront un certificat en bonne et due forme afin de vous indemniser.

#### REUNION CONSEIL DE VILLAGE

Les réunions de Conseil de Village se tiennent chaque premier mardi du mois exceptées en août (période de congé).

Pour des raisons exceptionnelles celle de novembre se tiendra le mercredi 12 à 20H30.

## LE CONSEIL DE VILLAGE

DUFFET Michel	Président	FAU PRUDHOMOT R.Henri Camille	Sécurité
BOTHOREL Guy	Vice Président	LLORET J. Baptiste	Espace vert
MAGNIER Catherine	Secrétaire	PROVOT Albert	Relations Syndic
CERVEAU J. Pierre	Secrétaire Adjoint	QUESNEL Simone	Contrôle comptes
PREAUX Guy	Trésorier	THOMAS J. Claude	Travaux
BISCH Alain	Antenne collective	BENEVOLES	
CHAZAL Michel	Permis de construire	POPOT Liliane	Secrétariat
DEFLERS Joseph	Communication	WADEL Bernard	Informatique

#### LES JOURNEES DU 30° ANNIVERSAIRE DE VILLAGEXPO

C'est dans dans la bonne humeur et la joie de se retrouver que s'est déroulée cette première journée du samedi 13 septembre 1997.

Les visiteurs se sont intéressés aux photos des classes d'il y a 30 ans de l'école Jules Verne. Ils se sont attardés devant chaque panneau confectionné par le Club Histoire de Saint Michel et le Conseil de Village.

C'est aussi avec beaucoup de nostalgie que de nombreux «Villageois» se sont remémorés la vie de leur résidence depuis sa création jusqu'à ce jour.

Certains sont venus de loin, trop heureux de se retremper dans la chaleureuse atmosphère de leur jeunesse.

Les architectes invités à la table ronde ont commenté et conversé avec les témoins des débuts sur les raisons et les choix dans le contexte de l'époque et la motivation de leur travail.

Chacun a pu se rendre compte que

le souci des architectes a touiours été de respecter la psychologie des habitants quant à leur intimité dans la convivialité et la proximité. C'est ainsi que cette table ronde fut une grande réussite. Pour clôturer cette iournée. l'Harmonie Saint Michel nous a régalé par l'exécution très intéressante de morceaux très connus et actuels que tout le monde a appréciés

Avant de refermer ses portes jusqu'au lendemain, les organisateurs, aidés par de nombreux et enthousiastes «Villageois», ont offert le pot de l'amitié durant lequel tous les participants ont eu le plaisir d'échanger leurs souvenirs et leurs points de vue.

Enfin dans la sympathique ambiance, nous avons pris rendez-vous le lendemain pour la continuité des festivités.

Le dimanche, tout le monde s'était donné comme point de ralliement la Crèche

des P'tits Loups dans le Bois des Roches (ce qui reste de la grande forêt de Séguigny). quelques Les marches de l'entrée de la crèche ont servi alors de podium-estrade aux commentateurs de visite du parcoursdécouverte. Ils ont été écoutés par une assistance nombreuse et attentive. Chacun a pu s'intéresser au devenir de ce bois qui fait l'obd'une iet active maintenance par la Municipalité.

Ce point de rencontre a été choisi parce qu'à l'époque de la forêt de Séguiany s'élevaient deux constructions : le Rendez-vous de Chasse et celle de son gardien, que l'on situe de part et d'autre de l'actuelle rue Bizet. Le site résidentiel porte d'ailleurs le nom de Rendez-vous de Chasse. Puis chacun a pu, lors de la visite dans les rues de Villagexpo, s'intéresser aux différents types de pavillons, aux petits immeubles Technove

et leurs problèmes de cohabitation, aux ensembles pavillonnaires avec patio dont les jardins intérieurs sont invisibles de la rue, qu'à l'heuainsi reuse réhabilitation des tennis. Le parcoursdécouverte parti du bois des Roches s'est achevé au lycée Léonard de Vinci où nous étions attendus par Monsieur le Proviseur. Nous avons pu admirer, en présence de leur auteur le sculpteur Bob Brennen, les deux oeuvres «Icare» et le «Génie» placées respectivement dans chacune des placettes à l'intédu rieur lycée. «Icare» est rempli de symboles : la statue, voulant représenter l'ambition de l'homme de s'élever jusqu'au soleil, est constituée en partie de prothèses métalliques provenant des pièces détachées d'avions (en hommage à Brétigny sur Orge, berceau de l'aviation). Le «Génie» est représenté sous les traits d'une femme

(suite 30° anniversaire) africaine pour les raisons que «la femme est l'avenir de l'Homme (Louis Aragon) et que la race humaine aurait, selon les anthropologues, vu le jour en Afrique Noire.

Un pot de l'amitié, à l'occasion de l'inauguration de la statue «le Génie» était proposé par la Municipalité.

Tout le monde a pu remarquer combien l'architecture des bâtiments du lycée s'intègre parfaitement dans la proximité de Villagexpo. Une Course aux tré-

sors a intéressé les plus jeunes à la recherche de mystère et de découverte.

Le milieu de la journée a été marqué par la plantation d'un chêne face à l'école Jules Verne. place de l'Ile de France pour le 30° anniversaire de Villagexpo par Monsieur le Maire. Un joyeux lâcher de ballons depuis la place a clôturé la matinée à la satisfaction des petits et

des grands.

L'après-midi a débuté par un concours de pétanque où de nombreux participants tant les «Villageois» que ceux du Club de Pétanque de Saint Michel Sports ont eu le loisir de se mesurer.

Tout cela s'est déroulé sous un soleil radieux qui a contribué à donner à ces manifestations un éclat remarquable.

Enfin, à l'intérieur des halls, il y eut toute une série de projections : films en

super 8, vidéocassettes sur grand écran de télévision et sur écrancinéma, des diapos présentées par le Président de SLC. Cette rétrospective très émouvante et la convivialité des premières années du village montre malheureusement que la conjoncture a changé et que tout ce que les premiers résidants ont vécu restera pour eux un chaleureux souvenir et pour les autres un nostalgique regret.

#### - Résolution 07 de l'Assemblée Générale du 2 avril 1997.

Assignation d'une copropriétaire pour non respect du règlement de copropriété. (Elevage de nombreux animaux portant nuisance au

#### **BREVES**

voisinage)

Une assignation en référé a été délivrée le 4 septembre 1997 en vue d'une audience fixée au 26 septembre.

Le jugement est en délibéré.

- Pavillon gardien. Il a été établi en date du 8 juillet 1997 un procès verbal d'expulsion concernant les occupants de ce pavillon.

A ce jour, le dossier est en attente de la décision du juge d'exécution.

#### **VOIRIE**

A la suite de la réunion du mois de juin 1997 entre les représentants de la mairie et du Conseil de Village, il a été décidé ce qui suit :

- présentation des travaux à effectuer avec mention des priorités (liste à fournir ces jours-ci).

# TRAVAUX EN COURS

#### **ELAGAGE**

Suivant les devis fournis par Green Paysage, certaines prestations acceptées n'ont pu être effectuées à ce jour mais seront réalisées avant la fin de l'année.

Le Conseil de Village a noté les nuisances provenant des peupliers.

Pour rappel, l'abattage d'arbres obligeant le rempla-

cement de ceux-ci par d'autres essences équivalentes.

La commission des espaces verts étudie les moyens et coûts afin de satisfaire aux demandes.

La place où sont situés les halls de Villagexpo n'avait pas de nom.

Elle était bordée par les rues de la Mare des Bordes et de l'Ile de France.

Le Conseil de Village, après consultation et ac-

# PLACE DE L'ILE DE FRANCE

cord des deux résidants dont les pavillons donnent sur la rue de l'Ile de France, a demandé au Conseil Municipal d'appeler cette place centrale du quartier de Villagexpo : PLACE DE L'ILE DE FRANCE. Les plaques

Les plaques ont été changées et porte désormais la nouvelle appellation.

Les différentes entrées des halls de Villagexpo portent désormais une numérotation.

- N°4 Saint Michel Micro Informatique
- N°2 entrée principale
- N° 6 entrée salle de réunion du Conseil de Village

#### ART DE VIVRE A VILLAGEXPO... 30 ANS DEJA ... ART DE VIVRE A VILLAGEXPO

Voici déjà l'automne, ses jolies couleurs, sa tiédeur et ... ses travaux sanitaires. Que l'on soit copropriétaire ou locataire nous sommes **TOUS** concernés par l'entretien des parcelles que nous occupons.

Le règlement de copropriété, le code de la santé publique, le règlement sanitaire départemental pour ne citer que ceux là, nous font obligation d'entretenir nos parcelles privatives.

En résumé et afin de ne pas jouer les RABAT JOIE voici quelques extraits de ces obligations.

Les plantations sont entretenues de manière à ne pas laisser proliférer les insectes et leurs larves au point qu'ils puissent constituer une gêne ou une cause d'insalubrité. Il doit être procédé, chaque fois qu'il est nécessaire, à l'entretien voir même à une désinsectisation.

Les branches d'arbres ou arbustes ainsi que les haies doivent être coupées à l'aplomb des limites de la voie publique ou des parcelles communes.

Les haies ne doivent pas EMPIÉTER sur les chemins de dégagement.

RAPPEL. Les différents chemins du village ont un caractère de SECURITE. Ils doivent permettre aux POMPIERS de dérouler leurs tuyaux en cas d'incendie. Le non respect de cet article du REGLEMENT et du savoir vivre peut entraîner une large part de responsabilité à l'encontre du copropriétaire ou du locataire responsable d'un retard ou d'une difficulté d'accès des pompiers du fait de leur NEGLIGENCE.

Les panneaux de rues ne doivent pas DISPARAITRE dans les haies.

RAPPEL. La largeur des chemins doit être de 1,20 METRE. Cela doit aussi, le cas échéant, permettre l'évacuation des BLESSES.

En cas de défaillance d'un locataire ou d'un copropriétaire le règlement de copropriété autorise le syndic à intervenir à sa place.

Les différents déchets de coupe, de tonte ou de ramassage des feuilles ne doivent en aucun cas être BRULES. Le feu est interdit dans Villagexpo.

Nous avons la possibilité de nous débarrasser de nos déchets à la DECHETTERIE située au fond de la rue Paul Langevain à Ste Geneviève.

Comme nous l'avons déjà précisé par le passé; tout arbre mort ou abattu par le vent doit être remplacé par un autre arbre de nature et d'essence équivalente.

N'oubliez pas qu'à Sainte Catherine tous les bois prennent racine.

Merci et bon jardinage

Voici quelques rappels de travaux d'entretien de votre jardin et du trottoir situé devant votre parcelle. Il ne s'agit là que de suggestions et idées sans caractère obligatoire de respecter ce mode d'emploi. POURVU QUE CELA SOIT FAIT.

BON COURAGE mais attention au LUMBAGO...

MOIS	TRAVAUX OBLIGATOIRES		TRAVAUX FACULTATIFS			
JANVIER FEVRIER	ENLEVEMENT DES FEUILLES ET DEBRIS DIVERS		DESTRUC- TION DES MOUSSES PAR SUL- FATE DE FER	TERREAU- TAGE SUIVI D'UN	PREPARA- TION DU SOL POUR SEMIS GAZON	
MARS				ROULAGE		
AVRIL	TONTE AU		SEMIS DES NOUVEAUX GAZONS	EVENTUEL- LEMENT AP- PLICATION D'UN DE-	APPLICA- TION D'EN- GRAIS	
MAI	MOINS TOUS LES 8 - 10 JOURS.			SHERBANT CHIMIQUE	SOLUBLE	
NIUL	ARROSAGE COPIEUX ET REGULIERS.					
JUILLET	ROULAGES DE TEMPS A AUTRE					
AUUT		. 3	APPLICA-	PLANTATION DE		
SEPTEMBRE		PERFORA- TION DU SOL	TION D'UN DESHER- BANT	BULBES A FLO- RAISON PRINTA- NIERE POUR OB- TENTION D'UNE		
OCTOBRE		AVEC «AERATEUR» OU UNE	DANT	PELOUSE FLEURIE	EPANDAGE D'ENGRAIS	
NOVEMBRE	BALAYAGE DES	FOURCHE BECHE A TERREAU		BECHAGE DES VIEILLES	«SPECIAL GA- ZON»	
DECEMBRE	FEUILLES MORTES	REVISION DE LA TONDEUSE		PELOUSES		

Veuillez trouver ci-dessous quelques conseils pour vous aider à embellir votre jardin. Ils sont sans prétention. Bon courage et soyez prudents avec les produits.

ATTENTION Solvous êtes amenés à utiliser du désherbant quelques précautions sont nécessaires.

Ne pas désherber par grand vent. Pas de produit à proximité des haies et arbres. Si vous faites le mélange vous même, respectez les doses. Lire la notice... Bien vous protéger, (lunettes, gants, bottes et éloigner les enfants et les animaux). Cette liste n'est bien sur pas limitative. Si vous avez d'autres idées...

